

**PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (02 LOTS)
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC BILINGUE DE FAGNO DANS L'ARRONDISSEMENT DE TONGA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAZOU.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires et du Ministère de l'éducation de base un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;

2. TERRASSEMENT;
3. FONDATIONS ;
4. MAÇONNERIE – ELEVATION ;
5. CHARPENTE – COUVERTURE ;
6. MENUISERIE MÉTALLIQUE;
7. MENUISERIE BOIS;
8. PLOMBERIE SANITAIRE ;
9. ELECTRICITE ;
10. REVETEMENT – PEINTURE – VITRERIE ;
11. V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1;
- vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente mille (30.000) Francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 22 Mars 2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 17 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE
DEPARTEMENT DU NDE**

“INDIQUER LE LOT”

Financement : BIP EXERCICE 2021

«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de ;

- 400.000 (quatre cent mille) francs CFA pour le lot 1 ;
- 550.000 (cinq cent cinquante mille) francs CFA pour le lot 2.

Et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de

premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances. .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, . Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable .L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances vaut l'élimination

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Mars 2021 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
2. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
4. Absence de la caution de soumission
5. Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
6. Pièce administrative non régularisée après 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (01 critère);
2. l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB: un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux (02) lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un sms aux numéros 673205725/ 699370748.

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA

CLOTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE (LOT UNIQUE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
2. ETUDES ET TRAVAUX PREPARATOIRES;
3. TERRASSEMENTS ;
4. FONDATIONS;
5. ELEVATION ;
6. PROTECTIONS ET ASSAINISSEMENT;
7. MENUISERIE METALLIQUE;
8. PEINTURE ;
9. ÉLECTRICITÉ ;
10. EQUIPEMENTS ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de

commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5536467054517352202.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de soixante dix mille (70.000) Francs CFA

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 24 mars 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002 /MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2021 DU 19 FEVRIER 2021
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE**

Financement : BIP, EXERCICE 2021
< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, u. caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre d'un montant de 1.000.000 (un million)francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en service émetteur ou une autorité administrative

(Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de

présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Mars 2021 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

a-Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Pièce administrative non régularisée après 48 heures

b- Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un **sms aux numéros 673205725/ 699370748.**

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTES PENTES ENTRE LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT-FEUTAP BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km). (LOT Unique).

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Ndé, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération ci-après.

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : Installation de chantier

SERIE 100 : Travaux de terrassement et chaussée

SERIE 200 : TRAVAUX D'OUVRAGE-ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Délai de livraison

voir tableau.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et installées au Cameroun.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques à chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation budgétaire N°553646702451735M2250 826

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables aux services des affaires générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres sera obtenu au service des affaires générales de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 80 000 (quatre vingt mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir aux services des affaires générales de la préfecture au plus tard le 24 mars à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/MINAT/F .36 /CDPM.NDE/SAG/2021 DU 19 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTE PENTES ENTRE
LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT- FEUTAP
BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km).
Financement : BIP Exercice 2021
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 1 400 000 francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après institution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossiers d'appel d'offres irrecevables. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou au non-

respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraîneront le rejet de l'Offre.

NB-. l'autorité contractante ou La commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 MARS

2021 à 11 heures par la Commission Départemental de Passation des Marchés sis aux services du Préfet du Département du Ndé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

– 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (Oui ou Non).

1 Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (art 102du CMP)
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire

- quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet
- Pièce administrative non régularisée dans 48 heures. ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Absence de la caution de soumission

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à ta qualification des candidats porteront sur:

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (07critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (05 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe(Total 28)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée »la moins disante sur la base d'un montant Hors TVA et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept(07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, aux Services du Préfet du Département du Ndé pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant. /

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté dès publication du présent avis

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: Pour les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le PREFET DU NDE, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie de la planification et de l'aménagement du territoire un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Appel d'Offres porte sur les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt – cinq millions (25 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 03 (Trois) mois Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public: Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, Service des affaires générales.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais eri. sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la préfecture de Bangangté service des affaires générales au plus tard le 22 mars 2021 à 10 heures locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/MINAT/F.36/SG/ CDPM-NDÉ/2021 du 25 FEVRIER 2021

**Pour les travaux de :Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP
dans l'arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région
de l'Ouest**

FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2020 ET SUIVANT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : bien vouloir préciser le lot choisis

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra ,joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de cinq cent mille francs(500 000) FCFa délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offrespour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2020 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- N'avoir pas présentés les pièces demandés dans 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur : –

- La présentation de l'offre (02 critère); l'expérience du soumissionnaire (02 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (04 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (02

critères);

- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects
- environnementaux (04 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Une entreprise peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, service des Affaires Générales.

NB : pour toute tentative de corruption du fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au 673205725/699370748

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE DOUALA 5E (KOTO) : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AON0/CAD5/CIPM/2021 du 18/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe ancienne décharge) DANS

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe ancienne décharge) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DEPARTEMENT DU WOURI dans l'Arrondissement de Douala v.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Terrassements
- Assainissement : fossés en béton avec des dalettes sur les traversées
- Rechargement à la latérite et à la pouzzolane

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 699 847 278 / 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 30 000 (trente mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGA0. Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 18/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront portées la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 03/
AONO/CAD5/CIPM/2020 du 18/02/2021 pour les travaux d'entretien
d'une route en terre (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe
ancienne décharge) dans l'Arrondissement de Douala v ;**

Département du WOURI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des

finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : Quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 18/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, au troisième étage de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif
- Note technique supérieure ou égale à 75% de oui ou bien

7/9

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre,
- La visite du site signée sur l'honneur.
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entreprise
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page.
- La note méthodologique

Le non-respect de SEPT (07) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction de 7/9 au moins de ces conditions.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique porte 115/117 de la Mairie B.P : 10171 Douala Tel : 699 33 00 59.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE DOUALA 5E (BASSA) : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/202 1 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

– TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;

- FONDATION ;
- MACONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE ;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE ' SANITAIRE ;
- CARRELAGE ;
- VRD ;
- FOURNITURE MEUBLES DE BUREAU ET ORDINATEUR

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de :23 000 000 (Vingt-trois millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 Portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème.

10. Remise des offres

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPA0) Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 17/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002/ AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : 460 000 FCFA (Quatre cent soixante milles)

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le 17/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, à la porte 116 de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des Offres

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Pièce Administratives non conformes ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces crit7res

14.2 critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre Oui/Non
- 2) La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- 3) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 6) note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- 7) Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page.
- 8) Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

16. Durée de validité des offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date

de dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5ème. Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DOUALA 3E (BASSA) :
APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CAD3/CIPM/2021 du
02 mars 2021 POUR LES TRAVAUX
DE REHABILITATION DES SALLES
DE CLASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE NDOGPASSI III DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA**

3ème

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des salles de classe de l'école publique de Ndogpassi 3 dans l'Arrondissement de Douala 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- MACONNERIE
- BETON ARME POUR POTEAUX
- ENDUIT
- CHARPENTE ' COUVERTURE

3. Coût prévisionnel

Pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un seul lot. Réhabilitation des salles de l'école publique de Ndogpassi 3 :

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA versée à la Recette Municipale de Douala III.

10. Remise des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le 22 Mars 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 02 mars 2021

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE
PUBLIQUE DE NDOGPASSI III DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard 22 Mars 2021 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de cent soixante-douze mille (172.000) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances telles que listées à la pièce n° 11, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le 22 Mars 2021 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de

leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative non remise après 48h ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Présentation générale de l'Offre _____ Oui/non
- Références techniques de l'entreprise _____ Oui/non
- Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
_____ Oui/non

- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
_____ Oui/non
- Méthodologie d'exécution _____ Oui/non
- Capacité financière _____ Oui/non

Qualification Technique

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.

DOUALA le 02 Mars 2021
Le MAIRE
EPOUPA BOSSAMBO Valentin

**ARMP : AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°_008/
AONO/PR/MINMAP/
CCC/SPI/ARMP/CIPM/2021 DU
04/03/2021 RELATIF A LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET
ASSISTANCE EN VUE DE LA
COUVERTURE DU PERSONNEL DE
L'ARMP – Exercices 2021-2022-**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP, exercices 2021-2022

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie par les Termes De Référence contenus au dossier de consultation.

La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par STRATINNOV Sarl, courtier

d'assurances, B.P. 24218 Douala.

La prise en charge du courtier est assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire conformément à la réglementation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent cinquante

Millions quarante-cinq millions (250 000 000) FCFA

4. Délai de livraison

Vingt-quatre (24) mois allant du 01er janvier 2021 au 31 décembre 2022.

5. Participation et origine

La participation est réservée à toutes les compagnies d'assurances de droit camerounais, capables de justifier d'une bonne expérience en la matière et d'un partenariat technique à l'étranger.

6. Financement

Ces prestations sont financées par le budget de l'ARMP au titre des exercices 2021-2022

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h 30 à 15h 30) dès publication du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence

Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala 'Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et déposées contre récépissé ou transmise par voie postale sous pli recommandé avec accusé de réception au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé au plus tard le 05 AVRIL 2021 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°008/AONO/PR/MINMAP/CCC-SPI/ARMP/CIPM/21

Du 04/03/2021 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP,

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Recevabilité des offres

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à quatre millions cinq cent mille (4.500.000) Francs CFA. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par un organisme financier (établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée dans la branche caution) agréé par le Ministère des Finances conformément à la réglementation en vigueur, ou d'un chèque certifié émis par une banque agréée autre que celle du soumissionnaire par ce département ministériel. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps à l'Agence de Régulation des Marchés Publics immeuble siège. L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 05 AVRIL 2021 à partir de treize (13) heures, heure locale au deuxième (2ème) étage par la Commission Interne de Passation des Marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des plis financiers se fera en second temps.

12. Critères d'évaluation

- 1) note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- 2) absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) absence de la caution de soumission ;
- 4) absence définitive d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures ;
- 5) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 7) toute compagnie ayant fait l'objet d'une exclusion dans la commande publique pour prestations non exécutées ou pour défaillance dans les deux dernières années
- 8) absence de bureaux directs ou toute autre représentation dans plus de quatre (04) régions du Cameroun
- 9) offre financière anormalement basse

13 ' Critères d'évaluation: Evaluation des propositions techniques.

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points):

- Présentation générale de l'offre—- 3 points
- Références Générales du Soumissionnaire —— 4 points
- Références spécifiques du soumissionnaire ----- 10 points
- Garanties offertes ——- 12 points
- Modalités de mise en jeu de la garantie —— 12 points

- Couverture des engagements réglementés — 24 points
- Couverture de la marge de solvabilité — 20 points
- Cadence de règlement des sinistres — 10 points
- Couverture des soins à l'étranger avec des traités de réassurance dans la branche considérée — 5 points

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 70/100.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à l'ARMP à la Direction de l'Administration et des Finances auprès du Sous-directeur des Affaires Communes tél : 22 20 00 08/22 20 09, site web : www.arpmp.cm -Email: infos@arpmp.cm. Au MINMAP, tél :

YAOUNDE le 12 Février 2021
Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE
KOMBO THOMAS

[Télécharger le DAO](#)

MINSANTE : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX MILLE (6000) REGISTRES DE SCREENING AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de six mille (6 000) registres de screening au Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture de six mille (6 000) registre de screening au Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-trois millions six cent mille (63 600 000) francs CFA HT, soit soixante-quinze millions huit cent quarante-trois (75 843 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises :

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la

livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 30 jours.

5. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans livraison de ces types de fournitures.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées de la manière suivante :

- Budget du Fonds Mondial de l'exercice 2021 (New Funding Model III) pour la partie Hors Taxes
- MNFI pour les taxes

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise et la version électronique sur la plateforme sur la plateforme Cameroon On Ligne E-Procurement système (COLEPS) aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA

représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, par versement à la BICEC dans le compte N°23 5988000189 au profit du compte spécial CAS-ARMP.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, au plus tard le 16/03/2021 à 13 heures précises, et revêtue de la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021
POUR LA FOURNITURE DE SIX MILLE (6 000) REGISTRES DE SCREENING
AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFAet valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission, en ligne les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'offre administrative,
- 10 MO pour l'offre technique,
- 5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels
- JPEG pour les images.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières se fera en un seul temps le 16/03/2021 à partir de 14 heures précises, par la Commission Interne de Passation

des Marchés du Ministère de la Santé Publique siégeant au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit :

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années (2019, 2018 et 2017) ;
- Note technique inférieure à 3 OUI /4 des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

- Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :
- Expérience du soumissionnaire
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques demandées
- Preuve d'acceptation des conditions du marché
- Présentation de l'Offre

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et évalué la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 657 10 38 40 / 677 81 67 81 ; ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

FRAUDE ET CORRUPTION

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 12 Février 2021
Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE
KOMBO THOMAS

[Télécharger le DAO](#)

MINSANTE : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION DE deux FLOTTEs TELEPHONIQUEs AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS).

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour la mise en place et l'approvisionnement en crédit de communication de deux flottes téléphoniques au Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, pour les deux lots, consistent à :

- Fournir et assurer les services de communication

- téléphonique entre les membres de la flotte ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les autres utilisateurs externes à la flotte ;
 - Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les utilisateurs des autres opérateurs de téléphonie mobile ;
 - Fournir et assurer les services de maintenance et d'entretien de la flotte téléphonique du PNLT ;
 - Offrir la possibilité de migrer d'un forfait à l'autre ;
 - Permettre la reconduction du crédit non consommé au cours du mois précédent vers le mois suivant ;
 - Fournir des téléphones et des cartes sim GSM pour la flotte ;
 - Produire un rapport d'exécution trimestriel ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de cent trente-trois millions huit cent dix mille cent vingt-deux (133 810 122) de Francs CFA hors taxes, soit soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (159 568 571) FCFA toutes taxes comprises.

Ce budget est réparti comme suit :

Réf	Activité	Montant prévisionnel (F.CFA)	
		Hors Taxes	Toutes Taxes Comprises

Lot 1	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 125 nouveaux CDT (2 pers/CDT), 261 personnels de laboratoire, 4 centres TBMR, 10 field Coordinators, 1 point focal GTC ICF	93 956 995	112 043 717
Lot 2	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 261 ancien CDT (2 pers/CDT), 11 anciens centres TBMR	39 853 127	47 524 854
Montant Total		133 810 122	159 568 571

4. Délai de livraison

La période d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente-trois (33) mois répartis ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : neuf mois (09) mois ;
- Tranche conditionnelle N°1 : douze (12) mois
- Tranche conditionnelle N°2 : douze (12) mois

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont divisées en deux lots :

Réf du lot	Intitulé

Lot 1	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 125 nouveaux CDT (2 pers/CDT), 261 personnels de laboratoire, 4 centres TBMR , 10 field Coordinators, 1 point focal GTC ICF
Lot 2	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 261 anciens CDT (2 pers/CDT), 11 anciens centres TBMR

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la réalisation de ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées de la manière suivante :

- Budget du Fonds Mondial des l'exercice 2021, 2022 et 2023 (New Funding Model III) pour la partie Hors Taxes ;
- MINFI pour les taxes.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise et la version électronique sur la plateforme Cameroon On Ligne E-Procurement Système (COLEPS) aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la santé

situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, par versement à la BICEC dans le compte n°23 5988000189 au profit du compte spécial CAS-ARMP.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais 'acquisition du DAO.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, au plus tard le 16/03/2021 à 13 heures précises, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 003/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021
POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE
COMMUNICATION DE DEUX FLOTTES TELEPHONIQUES AU PROGRAMME
NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission délivré par une institution

financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Le montant des cautions de soumission pour chaque lot sont les suivants :

Réf	Activité	Montant de la caution (F.CFA)
Lot 1	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 125 nouveaux CDT (2 pers/CDT), 261 personnels de laboratoire, 4 centres TBMR , 10 field Coordinators, 1 point focal GTC ICF	2 200 000
Lot 2	Acquérir les téléphones et un abonnement pour la flotte téléphonique des 261 ancien CDT (2 pers/CDT), 11 anciens centres TBMR	900 000

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission, en ligne les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'offre administrative,
- 10 MO pour l'offre technique,
- 5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivant :

- Format PDF pour les documents textuels
- JPEG pour les images

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières se fera en un seul temps le 16/03/2021 à partir de 14 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique siégeant au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit :

15.1 Critères éliminatoires

Pour chaque lot, il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou falsification des pièces,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années (2020, 2019 et 2018).
- Note technique pour chaque lot inférieur à 3 OUI/4 des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire (OUI/NON)
- Conformité de la proposition technique (OUI/NON)
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (OUI/NON)
- Présentation de l'Offre (OUI/NON)

Le système de notation des offres est le mode binaire (OUI ou NON).

15. Attribution

Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des deux lots et peut être déclaré adjudicataire de tous les lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des

partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 657 10 38 40 / 677 81 67 81 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

FRAUDE ET CORRUPTION

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 12 Février 2021
Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE
KOMBO THOMAS

[Télécharger le DAO](#)